

**FEE
BAT**
GAGNEZ EN
EFFICACITÉ!

Rapport d'activité 2020

4 mars 2021



Programme développé et soutenu par



Secrétariat
Technique
assuré par

Sommaire

Synthèse 2020	p.2
Perspectives	p.3
1. FEEBAT, un programme en synergie avec son environnement	p.4
2. 2020, aboutissement des travaux préparatoires sur l'Axe 1 – Formation initiale	p.5
3. 2020, année des formations innovantes sur l'Axe 2 – Formation continue	p.6
4. Une communication relancée en 2020	p.9

Synthèse 2020

Après une année 2018 consacrée à la mise en place des nouveaux travaux et modalités de la convention 2018-2020 (Axe 1 - Formation initiale, Secrétariat technique), et une année 2019 notamment consacrée à la conception de nouveaux modules innovants sur l'Axe 2 - Formation Continue, l'année 2020 a été notamment celle pour le programme FEEBAT :

- de **l'aboutissement des importants travaux préparatoires sur l'axe 1**, ayant permis le lancement de 2 consultations visant à construire les dispositifs et ressources de formation pour les enseignants et formateurs des lycées, CFA, ENSA(P)¹ et leurs élèves, apprentis, étudiants,
- du **lancement de plusieurs modules innovants, présentiel-distanciel ou 100% distanciel**, à destination des entreprises, artisans, architectes, maîtres d'œuvre : RENOVE, AUDIT Reno, DynaMOE, tous disponibles en plusieurs formats adaptés au contexte sanitaire et reconnus par les organismes de qualification. Les organismes de formation et formateurs ont bénéficié d'un accompagnement renforcé : mise à disposition par FEEBAT des ressources de formation, sessions d'appropriation, jurys de formateurs, animation... avec pour objectif la qualité des formations.

Le contexte sanitaire a perturbé les actions du programme, formations en particulier, s'ajoutant aux facteurs ayant impacté les travaux depuis 2018².

Pour atteindre ses objectifs ambitieux, FEEBAT a su adapter **sa gouvernance et son fonctionnement**, pour plus d'agilité. Pour promouvoir ses formations et nouveautés, FEEBAT a repris langue avec la presse professionnelle, papier et digitale, et mis en ligne son nouveau site internet intégrant aussi l'axe 1. Dans un souci d'efficacité du système de formation à la rénovation énergétique (agrément, communication, financement, reconnaissance...) et de mutualisation des ressources, FEEBAT a développé et renforcé les **synergies avec** les autres programmes CEE, organismes de contrôles de la formation, organismes de financement de la formation... FEEBAT a ainsi également répondu aux points d'amélioration cités dans l'audit réalisé sur le programme, **audit aux conclusions positives**.

Reconnu pour ses apports et son expertise en matière de formation à la rénovation énergétique, le programme a été **auditionné** à plusieurs reprises sur ce sujet. FEEBAT a fait l'objet d'une **reconduction jusqu'en juin 2022** et le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a fait son entrée à cette occasion, souhaitant développer utilement les synergies avec ses propres missions et dispositifs.

Cette synthèse et ce rapport d'activité sont loin de refléter **l'ampleur du travail réalisé dans FEEBAT, l'investissement et l'implication de tous les acteurs**, signataires de la convention, Secrétariat Technique du programme, partenaires, AMO, prestataires, organismes de formation, formateurs... **Au nom du programme, nous vous remercions tous** pour votre mobilisation sans faille.

¹ Ecoles nationales supérieures d'architectures et de paysages

² Mise en place de la convention et acculturation, ampleurs des travaux, ...

Perspectives

Les actions en cours dans le cadre du programme vont être poursuivies en 2021, en particulier conception des modules 0 et 1 pour les enseignantes et formateurs des lycées et CFA, du dispositif de formation pour les enseignants des ENSA(P), du module bâti ancien pour les artisans et professionnels.

D'autres vont être lancées : conception des modules 2 à 4, étude des cibles des enseignants et formateurs des Lycées et CFA, réflexion sur une plateforme LMS ; conception de formations pour les entreprises et artisans en outre-mer et d'une formation sur l'audit énergétique en copropriété de moins de 50 lots pour les architectes et maîtres d'œuvre...

En matière de formation continue des entreprises et artisans, **des actions**, non définies ni planifiées à date, **pourraient voir le jour**.

Sur l'axe transversal, la **mutualisation** entre axes du programme, entre ses différents comités opérationnels, avec d'autres programmes CEE et partenaires externes, sera poursuivie, **les synergies** encouragées, dans un souci d'**optimisation du programme**. Un des objectifs visé étant d'utiliser en formation toutes les ressources disponibles et de **rendre FEEBAT encore plus utile à tous, signataires de la convention comme partenaires externes**.

1. FEEBAT, un programme en synergie avec son environnement

Un réseau d'acteurs maillé,
les synergies utiles développées

Afin de mieux se mailler avec son environnement, FEEBAT a rencontré un ensemble d'acteurs, pour améliorer ou mettre en place les synergies.

Ont été rencontrés :



→ les **organismes de contrôle de la formation** pierres angulaires de l'agrément des organismes de formation sur le module RENOVE conduisant au RGE, avec qui FEEBAT a renouvelé son partenariat : **Certibat** (signature le 11 mai 2020) et **I.Cert** (signature le 8 juin 2020).



→ l'**organisme de contrôle de la formation Qualit'Enr**, avec qui FEEBAT a une convention depuis fin 2019 portant sur le financement des formations Energies renouvelables thermiques. Des réunions régulières ont été instaurées avec Qualit'Enr (comme avec I.Cert) et **les synergies se développent** : FEEBAT a intégré l'instance de formation de Qualit'Enr et Qualit'Enr a intégré le groupement pour concevoir les modules Climatisation et CET³ en Outre-mer.

→ Les **programmes CEE** ayant un lien, ou pouvant avoir un lien avec FEEBAT :



- **SARE** qui a notamment un volet Mobilisation des professionnels, est lié au service « faire.fr » qui a également été rencontré.
- **PROFEEL** et **OMBREE**, pour les outils qu'ils élaborent et qui peuvent être utilisés, promus en formation
- **RECIF, les Copros vertes** pour leur expertise utile à la conception du module Audit en copropriété de moins de 50 lots.

FEEBAT a aujourd'hui des échanges réguliers avec tous ces acteurs, selon les besoins, des potentiels d'améliorations existant encore avec certains sur des sujets spécifiques.



FEEBAT travaille bien sûr étroitement avec les **organismes de financement de la formation professionnelle partenaires de FEEBAT** : **Constructyts, FAFCEA et FIF PL**. Cf. Axe 2.



Plus ponctuellement, FEEBAT est en lien avec les **organismes de qualification** pour la reconnaissance des formations donnant accès à certaines qualifications.

FEEBAT objet de 3 auditions



Le programme a suscité un fort intérêt en 2020. Pour son **expérience et son expertise**, il a fait l'objet de 3 auditions :

→ Le 26 novembre 2020, à la demande de l'**Assemblée Nationale, pour la mission d'information sur la Rénovation énergétique et au sujet de la formation initiale et continue**. Les questions ont porté sur les besoins en formation, la façon de concevoir les modules, les chiffres de formés, les dispositifs d'accompagnement... Figuraient aussi parmi les auditionnés l'Education Nationale et Constructyts.

³ Chauffe-Eau Thermodynamique

→ En novembre et décembre, dans le cadre d'une **mission lancée par le Ministère du travail et le Haut-Commissariat aux Compétences au sujet de l'hybridation (digitalisation) des formations**. L'objectif étant de définir une méthodologie d'hybridation des formations et d'identifier, tous secteurs d'activité confondus, 15 projets de formation qui pourraient être digitalisés.

→ Suite à une mise en relation via la CAPEB, dans le cadre d'une **mission conduite sur les « Incitations financières et non financières à la formation professionnelle des entreprises »** par le **Centre d'Etude pour le Développement de la Formation Professionnelle**. Une occasion de rappeler tous les avantages (financement incitatifs, qualifications, accès au marché et aux aides, etc.) de FEEBAT.

2. 2020, aboutissement des travaux préparatoires sur l'Axe 1 – Formation initiale

L'axe 1 du programme FEEBAT vise à **contribuer à l'acquisition d'un socle de connaissances et compétences en rénovation énergétique des bâtiments pour les futurs professionnels du bâtiment**. Il fait l'objet de 2 comités opérationnels impliquant les partenaires concernés, Ministères de l'Education nationale, de la Culture et CCCA-BTP :

- COMOP MENJS – CCCA-BTP pour la formations des enseignants, formateurs, élèves, apprentis, étudiants en CAP, BP, Bac Pro et BTS,
- COMOP ENSA(P) pour les écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage.

Aboutissement de la majorité des travaux préparatoires à la conception des modules

Les **éléments de base** nécessaires à la conception des dispositifs de formation des différentes cibles ont été produits :

- Pour les enseignants, formateurs, élèves, apprentis, étudiants en CAP, BP, Bac Pro et BTS :
 - o **Matrice des compétences** pour les 5 modules constituant les parcours de formation
 - o **Liste des quelques 140 spécialités de formations** concernées, répartis en 5 filières
- Pour les enseignants-chercheurs et étudiants en ENSA(P), **matrice de compétences** pour les 7 modules des parcours de formation.

Ces travaux préparatoires, de base, se poursuivent, avec **l'adaptation de la première matrice aux territoires d'Outre-mer** éligibles aux Certificats d'économies d'énergie.

2 consultations lancées pour concevoir les dispositifs de formation

Les dossiers d'appel d'offres pour la conception de ces dispositifs de formation à la rénovation énergétique des bâtiments ont été élaborés, et les **2 consultations publiées en novembre et décembre 2020**.

Ces consultations font large place à **l'innovation**, les répondants devant proposer des modalités pédagogiques digitales en autonomie ou encadrées, aux côtés de modalités hybrides ou plus classiques mais variées.

Informer pour préparer et mobiliser : le PNF FEEBAT 2020

Le 16 décembre 2020, l'Education Nationale a tenu un PNF, Plan National de Formation, consacré à FEEBAT (annexe 3). Près de 250 participants de l'Education nationale, du CCCA-BTP et autres partenaires impliqués dans la formation initiale étaient réunis autour de 3 temps forts :

- Une table ronde avec des partenaires FEEBAT, posant le contexte de la Rénovation énergétique, les **enjeux et besoins** en termes de compétences...
- Une séquence collective pour **présenter les travaux réalisés par FEEBAT** sur ce sujet depuis 2018,
- Des ateliers pour **approfondir ou travailler certains sujets**, comme le déploiement opérationnel.

Les éléments du PNF sont consultables en permanence sur le site EDUSCOL, pour une réelle appropriation :

<https://eduscol.education.fr/sti/articles/feebat>

Expérimentation du parcours DynaMOE 1 dans les ENSA(P)

Le parcours multimodal DynaMOE 1, développé dans le cadre de l'Axe 2 – Formation continue pour la cible des architectes et maîtres d'œuvre (Cf. Axe 2), a été expérimenté auprès d'enseignants en ENSA(P). **57 enseignants ont été engagés dans cette expérimentation**, dans les ENSA(P) de Paris, Lille, Montpellier et Grand Est. Les retours des participants constituent des **enseignements précieux** pour la conception d'un parcours adapté aux besoins des enseignants.

Etude des besoins relatifs à une future plateforme LMS MENJS – CCCA-BTP

La mission d'accompagnement pour **identifier et prioriser les fonctionnalités attendues d'un portail Web dédié au dispositif d'accompagnement FEEBAT des enseignants et formateurs MENJS – CCCA-BTP** a rendu ses conclusions en mars 2020. Celles-ci seront reprises dans le cadre de la conception et mise en place d'une plateforme LMS ad'hoc.

Des travaux de grande ampleur à poursuivre

Cette synthèse est loin de refléter l'ampleur du travail qui a été réalisé, et qui reste à réaliser sur l'axe 1. De très nombreux partenaires et experts aux compétences diverses (pédagogiques, techniques...) sont mobilisés. Nous les en remercions.

3. 2020, année des formations innovantes sur l'Axe 2 – Formation continue

L'axe 2 du programme FEEBAT vise à **poursuivre l'appui aux formations des professionnels du bâtiment et de la maîtrise d'œuvre en matière de rénovation énergétique des bâtiments**. Il fait l'objet de 2 comités opérationnels impliquant les partenaires concernés :

- COMOP Bâtiment pour la cible des entreprises et artisans Travaux
- COMOP MOE pour la cible des architectes et maîtres d'œuvre

Prise en compte des besoins des cibles sur le digital

Une étude pour l'**identification des besoins et attentes des professionnels du bâtiment vis-à-vis des modalités pédagogiques innovantes** en matière de rénovation énergétique, lancée en 2019 auprès d'OBEA, a rendu ses résultats en mai 2020. Elle a conforté certaines visions des partenaires FEEBAT sur ce sujet, les a complétés et **orienté les décisions des COMOP en matière de modalités pédagogiques innovantes, digitales** notamment.

2020, année du lancement de modules innovants

L'innovation dans FEEBAT, tout comme la qualité, est traitée dans le cadre des travaux de chacun des COMOP. Plusieurs parcours et modules innovants ont été **lancés en 2020** :

- Le **parcours DynaMOE**, de 5 jours, pour une **Maitrise d'Œuvre dynamique** au service de la rénovation énergétique performante des maisons individuelles existantes, complété du parcours DynaMOE 2 de 2 jours pour les bâtiments tertiaires et collectifs.
- Le **module AUDIT Reno** de 2 jours pour les entreprises et artisans Travaux.

Chacun de ces parcours ou modules a été **entièrement conçu** par FEEBAT et **mis à disposition des organismes de formation** scrupuleusement sélectionnés et habilités, ainsi que les formateurs, pour assurer des formations digitales de qualité. Dans le cadre de DynaMOE, des jurys d'évaluation de formateurs se sont même tenus. Toutes les modalités (classes virtuelles, jeux de rôle, quizz, travail individuel et débriefing collectif, échanges entre apprenants et formateur...) ont été mobilisées pour favoriser une **pédagogie active adaptée au distanciel**. Certains organismes de formation, non encore équipés, se sont dotés de plateformes LMS permettant de dispenser les modules (hors financement FEEBAT).

En raison du contexte sanitaire, ces **formations ont été déclinées en plusieurs formats, mixtes** (présentiel / distanciel) **ou 100% digital** :

- DynaMOE 1 est depuis décembre disponible en 2 versions : 2 jours distanciel + 3 présentiels ou 4 + 1.
- AUDIT Reno est également depuis décembre disponible dans 2 formats : multimodal ou 100% distanciel.

Le **module RENOVE**, porte d'entrée de la qualification RGE⁴, a quant à lui été décliné sous **2 formats en plus du présentiel : 100% distanciel et multimodal**, pour répondre aux demandes liées à la crise sanitaire, le passage du QCM restant à effectuer en centre de formation. Cette déclinaison a été réalisée via un guide et des consignes d'adaptation communiqués aux organismes de formation agréés.

Un accompagnement renforcé des organismes de formation et formateurs



Pour assurer la qualité de ces formations aux modalités pédagogiques innovantes et nécessitant compétences techniques mais aussi pédagogiques fortes, FEEBAT a mis en place :

- Des **sessions d'appropriation** des parcours et modules pour DynaMOE, AUDIT Reno et RENOVE distanciel & multimodal,
- Une **communauté de formateurs pour DynaMOE**, communauté qui permet d'**informer les formateurs** des nouveautés (conditions de formation, contexte réglementaire, mise à jour du kit de formation...) et de **recueillir leurs questions et retours** pour améliorer le parcours.

⁴ Hors énergies renouvelables thermiques

Une reconnaissance des formations FEEBAT par les organismes de qualification



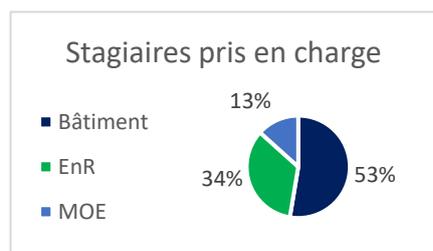
Les formations mises en place dans le cadre de l'axe 2 concernent pour la plupart des formations exigées par certaines réglementations, pour accéder à certains marchés et qualifications. C'était le cas pour **RENOVE, reconnu par Qualibat et Certibat** pour la mention RGE⁵.

C'est désormais le cas pour **AUDIT Reno, reconnu par Qualibat pour l'accès à la qualification 87.31 Audit énergétique en maison individuelle**, et pour **DynaMOE, reconnu par l'OPQIBI et QUALIBAT** pour les qualifications sur le même sujet (19.11 et 87.31 respectivement), ces 2 formations ayant été conçues par FEEBAT dans le respect des exigences du décret sur ce sujet⁶.

Une demande en formation impactée par le contexte sanitaire

Dès le premier confinement, les partenaires ont vu la **demande** en formations de la part des professionnels en activité **impactée par le contexte sanitaire**. Le décret du 30 octobre 2020 a précisé que les formations en présentiel restaient possibles si elles ne pouvaient pas être effectuées à distance. FEEBAT a adapté en conséquence ses formations mais **les chiffres de stagiaires pris en charge en 2020 par FEEBAT* reflètent le contexte**, induisant moindre consommation budgétaire en matière de prise en charge.

* Chiffres non définitifs à date du fait du décalage Formations – Prises en charge par les Organismes de financement de la formation.



Nombre de stagiaires pris en charge			
	2018	2019	2020*
Bâtiment	2 595	2 626	1 615
EnR			1 045
MOE	376	888	408
Total	2 971	3 514	3 069

A 98%, les modules suivis et pris en charge sont les modules liés au RGE : RENOVE (51%), Energies renouvelables thermiques (34%), et à la réglementation Audit énergétique en maisons individuelles, modules en développement (MOE, 13%).

Il est à noter que le **chiffre des pris en charge est nettement inférieur aux chiffres de formés, pour plusieurs raisons** (stagiaires non éligibles au FAFCEA ni à Constructys, dont les créateurs repreneurs nouvellement installés et les gérants non-salariés de SAS ou SASU ; demande de prise en charge non réalisée par le stagiaire ou incomplète...). FEEBAT travaille en lien étroit avec les organismes de financement de la formation et les organisations professionnelles, à améliorer le circuit de prise en charge quand cela est possible.

⁵ Hors Energies renouvelables. Cf. arrêté du 19 décembre 2014 définissant les cahiers des charges des formations relatives à l'efficacité énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable

⁶ Décret n° 2018-416 du 30 mai 2018 relatif aux conditions de qualification des auditeurs réalisant l'audit énergétique éligible au crédit d'impôt sur le revenu pour la transition énergétique prévues au dernier alinéa du 2 de l'article 200 quater du code général des impôts



2020 a vu la mise en place de l'accord avec Qualit'Enr, pour la prise en charge par FEEBAT de 30% du coût des formations Energies renouvelables thermiques, portes d'accès aux qualifications RGE sur ce sujet. Même si plus de 1045 stagiaires* en auront bénéficié en 2020, ils représentent moins de 1 stagiaire sur 4. FEEBAT et Qualit'Enr ont entrepris des actions pour que cette possibilité soit connue et bénéficie plus largement.



En déclinaison de l'avenant de prolongation de FEEBAT, les accords de financement ont été prolongés :

- jusqu'au 30 juin 2022 pour Constructys et le FAFCEA,
- pour l'exercice 2021 pour le FIF PL.

Sujets lancés, prolongés ou mis en attente

La conception d'un module de formation multimodale et multi-cibles (entreprises, artisans Travaux et architectes, maîtres d'œuvre) a été lancée sur la thématique **Rénovation énergétique performante du bâti ancien**. L'étude de marché et d'aide au positionnement a été livrée.

L'expérimentation InPacte, visant à réaliser un **pré-positionnement de stagiaires** avant une formation technique FEEBAT (modules 3), avec mise à niveau éventuelle en autonomie, a été **prolongée** jusqu'en mars 2021, en raison du contexte sanitaire.

La phase 1 liée à la conception de parcours individualisés de **développement des compétences ITE via l'AFEST⁷** a été achevée. L'étude, la conception du parcours de formation et la notice de mise en œuvre de la formation ont été livrées. En raison de sa difficile démultiplication et de la réflexion à venir sur les modules liés aux domaines de travaux, ce sujet a été **mis en attente**.

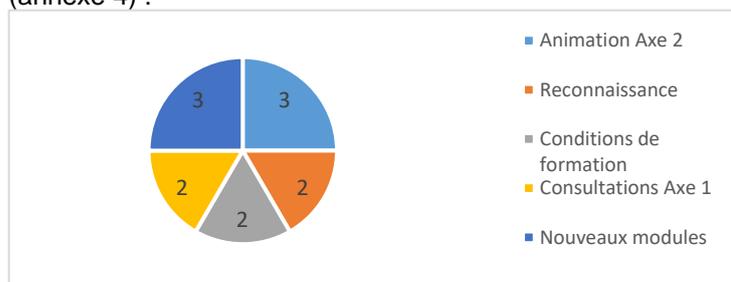
4. Une communication relancée en 2020

Un nouveau site internet, vitrine du programme

Le **nouveau site internet** www.feebat.org a été mis en ligne fin mai 2020. Il offre désormais une entrée fonction des trois cibles du programme 2018-2022 :

- Artisans, chefs d'entreprises, compagnons du bâtiment
- Architectes et maîtres d'œuvre
- Enseignants et formateurs en lycée, CFA et ENSA(P)⁸.

Des actualités y ont depuis régulièrement été publiées (annexe 4) :



⁷ Action de formation en situation de travail

⁸ Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage

Une nouvelle campagne de communication

Après validation de son plan de communication, FEEBAT a également lancé en mai une nouvelle campagne de communication, visant les 3 cibles du programme, avec un **objectif de notoriété et de visibilité.**

La campagne se décline en :

➔ **Insertions dans la presse spécialisée** (Le Moniteur, Bati ZePro)

Communication digitale sur les supports spécialisés ou non selon recherches des internautes



Bannières, teasers...

➔ Éléments 3 cibles



Éléments par cible



➔ Zoom sur un module



Publireportable



La campagne de communication définie est **équilibrée sur les 3 cibles**, comme demandé par le comité de pilotage. Le bâtiment a bénéficié de 2 pages de parution de plus, du fait de sorties de modules et de pages négociées gratuitement.

Si, sur le digital, on observe une **performance** (clic sur les éléments de communication) **meilleure** que le benchmark, en particulier pour les éléments AUDIT Reno, il est cependant difficile de mesurer le parcours et les actions de l'internaute sur le site www.feebat.org, le paramétrage de Google Analytics ne le permettant pas en 2020. Cet axe d'amélioration est mis en œuvre pour 2021 et la campagne réorientée d'un objectif visibilité-notoriété à un objectif de transformation en stagiaires.

Visibilité du dispositif des CEE

Conformément au guide des programmes CEE, le logo CEE a été apposé sur tous les supports, productions du programme.

Nos partenaires relaient les messages

Le **CNOA, l'AQC, Qualit'Enr** ont offert une tribune à FEEBAT dans leurs revues, à titre gracieux. Nous les en remercions.

FEEBAT a fourni aux organismes de formation et partenaires des kits digitaux, teasings sur AUDIT Reno, DynaMOE notamment, comme supports à leur propre communication.

FEEBAT renoue avec la presse

Depuis juin, ce sont aussi **4 fils presse** qui ont été élaborés et diffusés à la presse spécialisée. (annexe 5)

Crise sanitaire et plan de relance Bâtiment : Comment FEEBAT accompagne-t-il le mouvement ?



Depuis le 1er octobre, une rénovation globale de maison individuelle peut bénéficier d'une aide conséquente avec MaPrimeRénov'. Cette aide peut être cumulée avec les certificats d'économies d'énergie.

Pour soutenir l'activité du bâtiment et encourager la transition énergétique, le gouvernement a renforcé MaPrimeRénov' afin d'encourager les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation globale. La condition préalable ? La réalisation d'un audit énergétique avant travaux par un professionnel qualifié : auditeur énergétique en maison individuelle, pour quantifier les économies d'énergie et proposer plusieurs scénarii de travaux au particulier.

Les formations AUDIT Reno et DynaMOE préparent les entrepreneurs et artisans de travaux, ainsi que les architectes et maîtres d'œuvre, à la réalisation de cet audit, grâce à des formations de qualité répondant au décret 2018-416 du 30 mai 2018 sur l'audit énergétique en maison individuelle. AUDIT Reno et DynaMOE sont des portes d'entrée privilégiées vers les qualifications d'auditeurs énergétiques en maison individuelles, et notamment la qualification 19.11 de l'OPQIB pour les maîtres d'œuvre.

Axés sur les nouveautés du programme (modules, conditions de formation...), et **renvoyant vers les actualités du site internet**, ils visent à être repris par les journalistes, tout ou partie, avec ou sans interviews, dans des revues, newsletters... pour **susciter l'intérêt des professionnels et les inciter à se former**.

Plusieurs journalistes sont revenus vers FEEBAT pour des **interviews en vue d'articles ad'hoc dans des revues** dont Thermpresse pour un article axé sur FEEBAT dans le domaine du génie climatique et du chauffage, le CCCA-BTP pour un article sur FEEBAT et l'apprentissage, et le moniteur des artisans pour un article centré sur les bénéfices des formations pour les artisans, dont la prise en charge incitative.

D'autres journalistes ont **repris nos messages ou écrit des articles sans interview** (Batiactu, Zepros, ...). Il est cependant difficile d'en avoir une vision exhaustive.